

CONCLUSION DE LA SÉANCE SUR LES BONNES PRATIQUES PHYTOPHARMACEUTIQUES

par Jean-Louis **Bernard**¹

En introduction, notre consœur Catherine **Regnault-Roger** a précisé que cette séance avait pour objectif de lutter contre la désinformation médiatique en rétablissant une vérité basée sur des faits, sur la connaissance scientifique et sur la raison.

Après l'audition des quatre exposés qui viennent de se succéder, je pense que nous devons saluer cette belle continuité d'opérations concrètes concernant la santé des personnes et la qualité de l'environnement, opérations menées contre vents et marées depuis plus de quinze ans par les professionnels de la protection des plantes, la distribution, les organisations agricoles et les agriculteurs eux-mêmes.

Jean-Charles **Bocquet** et Julien **Durand-Réville** nous ont remémoré, entre autres, que pour minimiser les risques pour la santé humaine, il fallait s'attacher d'une part, à réduire le niveau de danger intrinsèque que chacune des solutions de phytoprotection peut receler et, d'autre part, travailler à minimiser l'exposition des personnes, au premier rang desquelles les utilisateurs de ces solutions.

Le premier de ces aspects a été évoqué par notre Académie lors d'une récente séance sur les ravageurs. Rappelons par exemple que le monde des insecticides, généralement désigné comme le plus inquiétant au plan de la toxicité directe, s'est totalement transformé au cours de la dernière décennie. Dans la France de 2014, 61% des substances phytopharmaceutiques de ce type possédaient une DL50 orale inférieure à celle de l'aspirine. Diminuer les dangers n'est donc pas une idée en l'air mais bien une orientation concrète et très volontariste de la recherche créative.

Rappelons aussi l'existence du règlement européen REACH qui s'est proposé en 2006 de sécuriser la fabrication et l'utilisation de l'ensemble des 104 000 substances chimiques de toutes natures mises sur le marché européen. Sur cette multitude, les quelques 30 000 substances chimiques fabriquées ou importées à raison de plus d'une tonne par an seront enregistrées d'ici à 2018. Progressivement, leur profil simple en matière de toxicologie et d'écotoxicologie est donc établi et les molécules jugées inacceptables seront retirées. Le petit millier de substances phytopharmaceutiques incluses dans ce dispositif représente de loin le groupe de substances le mieux connu, le plus étudié, et celui dont le profil écotoxicologique est approfondi de très longue date.

André **Fougeroux** a présenté ensuite l'expérience du réseau des fermes Agéris mis en place par Syngenta depuis près de quinze années. Parmi ses grands enseignements, on peut retenir qu'il a démontré comme parfaitement possible de minimiser les pollutions du milieu aquatique au moyen d'aménagements simples et de dispositifs gérables au niveau d'un agriculteur. Que s'attacher aux installations à la ferme et à la chaîne des pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques permet de réduire considérablement le risque opérateur. Qu'il est possible d'augmenter très fortement la biodiversité sur une exploitation agricole

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Secrétaire de la section 9.

en jouant prioritairement sur la diversification botanique de son territoire. Pour le grand public et les exploitants eux-mêmes, le réseau Agéris a servi à révéler la richesse floristique et faunistique d'étendues cultivées précédemment perçues comme de simples espaces dédiés à la production.

Enfin, Remi **Haquin** a décrit pour nous la saga de l'association ADIVALOR² succès remarquable d'une initiative des industriels de la protection des plantes, aussitôt rejoints par la distribution et les organisations professionnelles agricoles. Depuis 2001, le réseau ainsi constitué organise la récupération et la valorisation des emballages de produits phytopharmaceutiques et des produits non utilisables (PPNU). Il étend même ses compétences aux emballages d'engrais, aux films plastiques agricoles, aux sacs en papier, à la ficelle, aux EPI hors d'usage, etc...

Pour ma part, je voudrais saluer l'immense effort de ce réseau qui a permis de nettoyer nos granges, nos greniers ou nos caves de la plus grande part des très vieux produits périmés de longue date, le plus souvent dégradés. Les quantités accumulées depuis le début du XX^e siècle étaient estimées en 2001 à plus de 10 000, voire 12 000 tonnes. La plus grande partie de ce stock a depuis lors été collectée et sélectivement détruite. Sa résorption évite ainsi des abandons dans le milieu ou l'introduction de déchets dangereux dans la collecte des ordures ménagères.

Avec ADIVALOR, nous avons donc le parfait exemple du succès d'une initiative volontaire, exemplaire, en avance sur la quasi-totalité des pays européens.

In fine, et c'est le privilège du dernier orateur de la journée, je voudrais formuler trois vœux. Ils ne sont que l'expression d'une personne isolée mais le fruit d'une longue expérience dans le domaine de la protection des cultures.

Je souhaite vivement la **poursuite des travaux** en cours dans trois domaines en particulier :

- La mise en évidence de nouvelles solutions de protection des cultures à l'efficacité vérifiée, gérables par l'agriculteur et ce, qu'elles proviennent de la chimie, de la biologie ou de la génétique. Si on fait reposer une telle recherche sur des *a priori* idéologiques, elle ne générera pas un nombre suffisant de solutions efficaces capables de garantir notre sécurité alimentaire ;
- La maîtrise des pollutions, la gestion et la valorisation des déchets : l'extension positive de l'expérience ADIVALOR nous donne aujourd'hui une piste à suivre ;
- L'évaluation des paramètres-clés de la biodiversité sur les territoires agricoles.

Il est vital ensuite que les connaissances acquises soient concrètement **mises en harmonie au niveau des fermes**. L'agriculteur n'est certes pas demandeur de règles ou de normes nouvelles. Mais il souhaite accéder à une compréhension véritable des phénomènes biologiques, de la genèse des impacts environnementaux et des risques pour l'applicateur, de la valeur et des limites d'une nouvelle technique de protection... Cette compréhension de la réalité fait qu'il devient alors capable d'évoluer rapidement car il y trouve son intérêt.

J'appelle enfin de mes vœux l'**accroissement des collaborations entre secteur public et secteur privé**, collaborations qui, chez nous, ne vont pas toujours de soi.

C'est en suivant ces voies que nous pouvons espérer éviter la dispersion des efforts des individus et des associations, la dilution des ressources financières, tout autant celles qui proviennent de moyens publics que de l'investissement des structures économiques.

² Agriculteurs, Distributeurs, Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles.

C'est aussi en suivant ces voies que nous pouvons espérer minimiser la cacophonie médiatique et la désinformation qui reposent toutes deux sur des éléments tronqués, mal interprétés, et non pas sur une connaissance scientifique solidement bordée.